

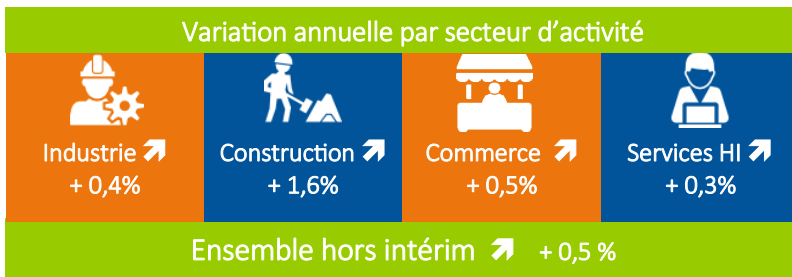
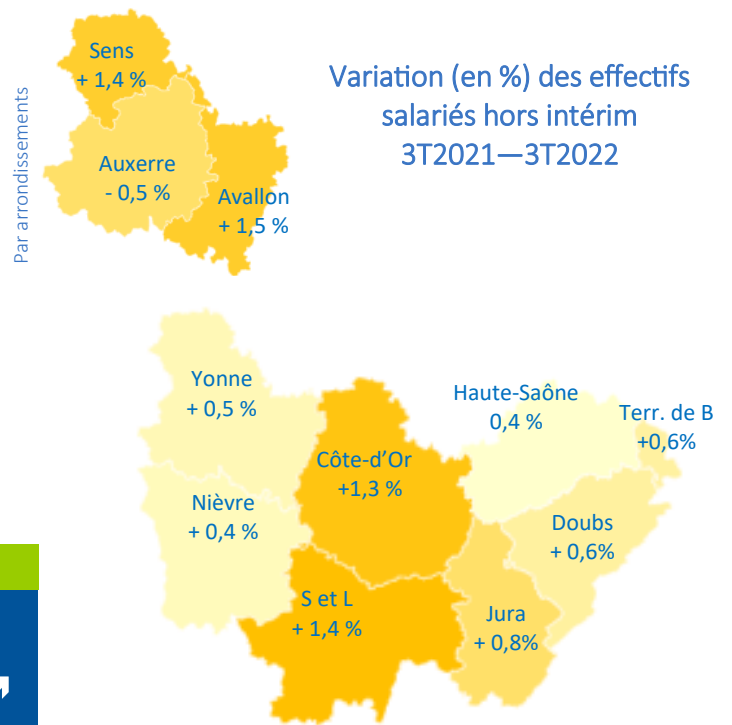
Les effectifs salariés sont en hausse dans l'Yonne entre le 3^{ème} trimestre 2021 et le 3^{ème} trimestre 2022

Malgré un contexte économique toujours incertain, marqué par des tensions géopolitiques et une inflation de retour, l'évolution des effectifs salariés hors intérim dans l'Yonne reste orientée à la hausse sur un an (+ 0,5 %) malgré la baisse enregistrée au troisième trimestre 2022. Elle reste toutefois plus limitée qu'au niveau régional qui affiche une progression de + 0,9 % sur un an).

Sur un an, tous les secteurs d'activité gagnent des postes permanents. Les services affichent une hausse + 90 postes sur un an. La construction progresse plus nettement dans le département qu'en région, respectivement + 1,6 % et + 0,6 % sur un an. Le commerce continue de progresser : + 0,6 % en un an. Le secteur industriel, en difficulté depuis plusieurs trimestres, se redresse dans l'Yonne (+ 0,4 % sur un an) et en région (+ 0,3 % sur un an).

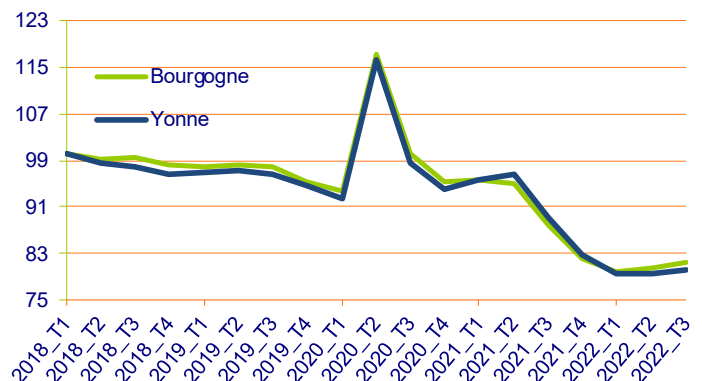
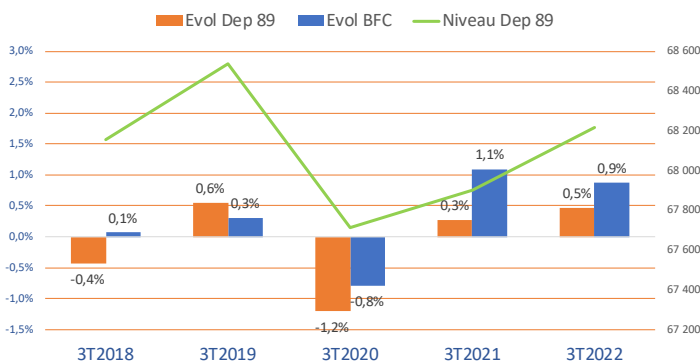
Dans le département, seul l'arrondissement d'Auxerre ne progresse pas sur un an (- 0,5 %). Ceux de Sens et d'Avallon affichent des hausses respectives de + 1,4 % et + 1,5 %.

- 320 postes gagnés hors intérim en un an
- L'industrie en hausse sur un an
- Tous les secteurs progressent



Evol. Trim. du nb de demandeurs d'emploi cat. A (en cvs, au T1 2018 - base 100)

Evolution de l'emploi salarié privé en glissement annuel



Sur un an, l'emploi permanent icaunais est en hausse (+ 320 postes). Ce bilan positif sur l'année permet d'atténuer les pertes accumulées au cours de l'année 2020 suite à la crise sanitaire. L'Yonne ne retrouve pas encore son niveau d'avant crise (- 320 postes entre le 3T2019 et le 3T2022). Sur un an, tous les secteurs d'activités affichent des hausses : de + 0,3 % dans les services à + 1,6 % dans la construction.

L'industrie, secteur qui ne retrouve pas son niveau d'avant crise ...

Dans le **secteur industriel**, en baisse depuis de nombreuses années, la situation semble s'améliorer (+ 0,4 % sur un an) mais reste préoccupante (- 560 postes sur la période de crise sanitaire). La situation est particulièrement difficile dans le secteur fabrication de machines et équipements qui a perdu 440 postes sur la période de crise même si la situation semble s'améliorer avec un maintien des effectifs sur un an.

... les services se rapprochent de leur niveau d'avant la crise sanitaire

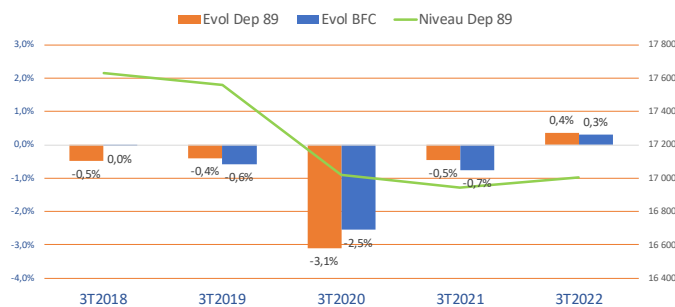
Sur un an, le secteur des **services** progresse légèrement : + 90 postes. Ces résultats encourageants ne permettent pas encore au secteur de compenser les pertes de 2020. Ainsi, depuis le troisième trimestre 2019 (avant la crise sanitaire), le bilan est négatif (-270 postes). Depuis un an, trois activités se démarquent avec des hausses annuelles supérieures à 50 postes : l'hébergement-restauration (+ 110 postes), l'action sociale et hébergement médico-sociale (+70) et les activités de services administratifs hors intérim (+ 50).

... le commerce et la construction : en hausse depuis la crise

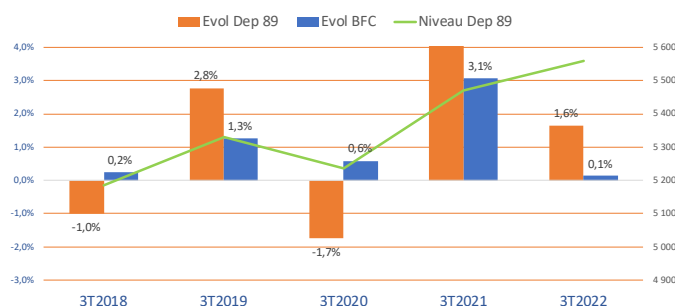
Le bilan annuel positif de l'Yonne s'explique aussi par les gains observés dans le secteur **du commerce et celui de la construction**. Ces deux secteurs présentent un nombre de salariés supérieurs au troisième trimestre 2022 comparé au même trimestre 2019 (avant la crise sanitaire) : + 280 pour le commerce et + 230 pour la construction. Dans la construction, la hausse est portée par les activités de constructions spécialisées. Dans le commerce, ce sont le commerce de détail et le commerce de réparation automobile qui expliquent les bons résultats sur un an. Le commerce de gros est stable sur la période de crise sanitaire.

Evol. annuelle des effectifs salariés

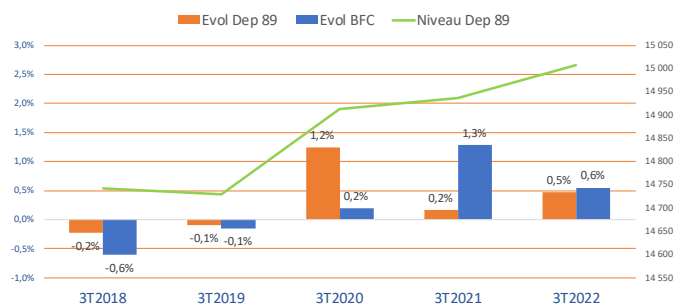
Industrie



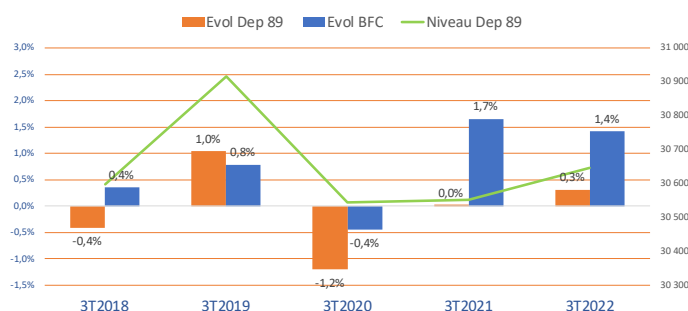
Construction



Commerce



Services hors intérim



Source Urssaf

L'emploi salarié privé par arrondissement

Données Brutes	Auxerre		Avallon		Sens		Yonne	
	3T2022 (en millier)	(en Evol. ann. %)	3T2022 (en millier)	(en Evol. ann. %)	3T2022 (en millier)	(en Evol. ann. %)	3T2022 (en millier)	(en Evol. ann. %)
Ensemble hors intérim	35,0	-0,5%	7,5	1,5%	25,7	1,4%	68,2	0,5%
Industrie	8,6	0,1%	1,5	-1,9%	7,0	1,1%	17,0	0,4%
Construction	3,1	-0,5%	0,6	3,4%	1,9	4,7%	5,6	1,6%
Commerce	6,6	-1,1%	1,9	2,0%	6,5	1,7%	15,0	0,5%
Commerce de gros*	1,7	1,0%	0,7	2,0%	2,5	2,0%	0,0	1,7%
Commerce de détail*	3,7	-2,0%	0,9	0,3%	2,9	1,2%	0,0	-0,5%
Services hors intérim	16,8	-0,5%	3,6	0,9%	10,3	0,9%	30,6	0,3%

Source Urssaf

L'Auxerrois en difficulté

Dans un contexte économique difficile, les effectifs salariés permanents de l'arrondissement d'Auxerre repartent à la baisse sur un an. La diminution s'établit à - 0,5 % soit - 160 postes. En comparaison à la période d'avant crise, c'est-à-dire depuis le troisième trimestre 2019, le chiffre est lui aussi négatif avec une évolution de - 0,3 % soit -110 postes.

Le secteur des **services** semble en difficulté sur un an avec une baisse de 0,5 % (- 90 postes) mais un gain de + 1,0 % en comparaison à la période d'avant crise. On peut noter que le secteur de l'hébergement et de la restauration progresse sur un an (+ 40 postes) et sur la période de crise sanitaire (+ 90 postes).

Concernant le secteur de la **construction**, les difficultés sont aussi présentes avec une baisse sur un an qui reste limitée (- 0,5 %, - 10 postes). Le secteur reste cependant toujours au-dessus de son niveau d'avant crise avec un gain de 70 postes depuis le troisième trimestre 2019. Ce sont les travaux de construction spécialisés qui permettent de limiter les pertes avec une hausse de 20 postes en un an à contrario du génie civil qui perd encore 40 postes sur un an.

Les effectifs dans **l'industrie** restent proches de la stabilité avec une hausse timide sur un an de + 0,1 %. Les industries agro-alimentaires affichent une hausse de 50 postes. A l'inverse, le secteur de la métallurgie reste orienté à la baisse avec 60 postes perdus en un an. Sur du plus long terme, le secteur industriel reste en difficulté avec 340 postes perdus depuis le troisième trimestre 2019 (avant la crise sanitaire).

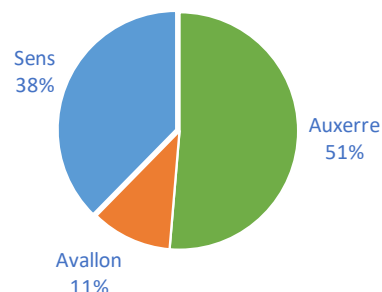
Enfin, le secteur du **commerce** est encore en difficulté : sur un an, le secteur perd encore 1,1 % de ses effectifs soit - 70 postes. Les chiffres restent toutefois stables en comparaison au troisième trimestre 2019, c'est-à-dire avant la crise sanitaire. Sur un an, le commerce de détail chute lourdement de - 2,0 %, le commerce de réparation d'automobiles et de motos diminue de - 1,3%, alors que le commerce de gros résiste avec une croissance de 1,0 %.

Une dynamique positive qui se poursuit sur l'arrondissement d'Avallon

Entre le troisième trimestre 2021 et le troisième trimestre 2022, la tendance reste orientée à la hausse dans l'arrondissement d'Avallon avec une hausse des effectifs salariés permanent de + 1,5 % (+ 110 postes). Malheureusement, ce nouveau bilan sur l'année ne permet toujours pas de compenser les pertes accumulées au cours de l'année 2020 suite à la crise sanitaire. Le territoire accuse encore une perte de 1,1 % soit - 80 postes depuis le troisième trimestre 2019.

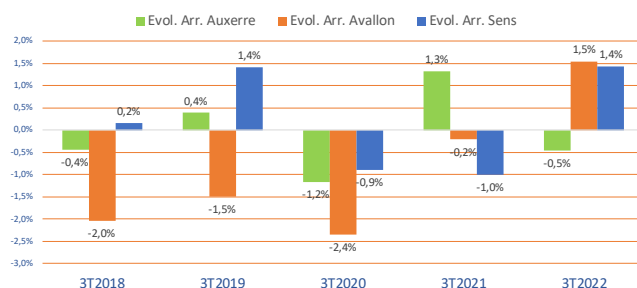
Les **services** portent encore le marché de l'emploi de l'arrondissement d'Avallon. En effet, la croissance du secteur dans le territoire sur un an s'élève à + 2,5 % (soit + 90 postes). Mais ces bons résultats restent insuffisants pour compenser les pertes accumulées en début de crise sanitaire : -1,4 % soit - 50 postes depuis le troisième trimestre 2019. Dans les détails, les trois secteurs qui progressent le plus rapidement sur un an

Répartition des effectifs salariés de l'Yonne par arrondissement

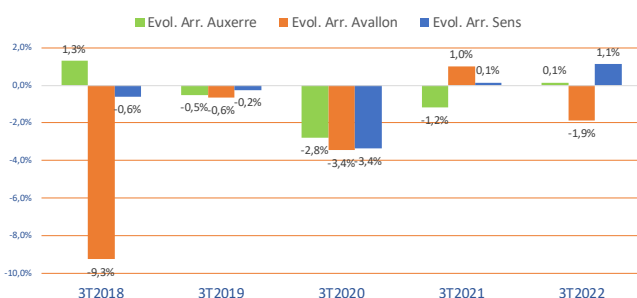


Evol.

Total hors intérim



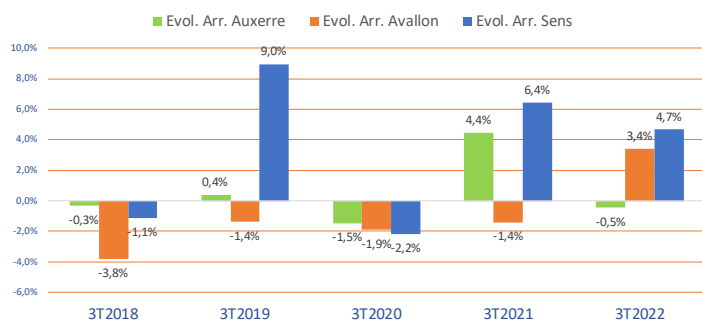
Industrie



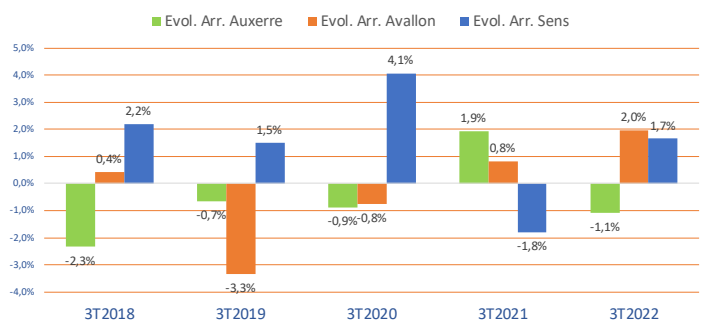
Source Urssaf

Evol. annuelle des effectifs salariés

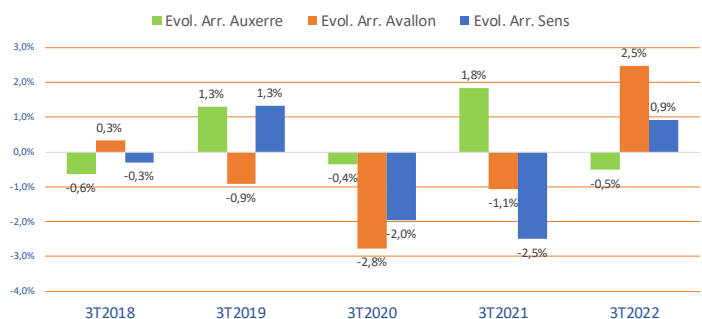
Construction



Commerce



Services hors intérim



sont : les activités dédiées à l'arts, aux spectacles et aux activités récréatives qui progressent fortement de 30,5 % (+ 30 postes), le secteur de l'hôtellerie-restauration qui évolue de 6,8 % (+ 40 postes) et le secteur de l'action sociale (+5,3 %, + 30 postes).

Le bilan annuel positif s'explique aussi par les gains observés dans le secteur du **commerce** et celui de la **construction**. En effet, ces deux secteurs présentent un gain de salariés sur un an avec des augmentations respectives de 2,0 % (+ 40 postes) et 3,4 % (+ 20 postes). Ces bons résultats dans le commerce s'expliquent notamment grâce à la bonne santé du secteur de la réparation automobile (+ 9,3 %). Pour la construction, ce sont les travaux de constructions spécialisés (+ 4,5 % soit 20 postes) qui poussent le secteur vers le haut. Cependant, en comparaison au même trimestre 2019 (avant la crise sanitaire), les résultats sont différents. Le commerce réussit à effacer l'impact de la crise avec une évolution de + 2,0 %. La construction retrouve tout juste son niveau d'emplois du troisième trimestre 2019.

L'industrie reste une nouvelle fois le seul secteur à perdre des emplois. Il décroît de 1,9 % (- 30 postes) sur un an. Les effets de la crise sanitaire restent bien présents avec une chute de 4,3 % soit 70 postes en moins en comparaison à la période avant crise. Depuis la crise sanitaire, le secteur le plus touché est celui de la métallurgie avec 40 postes perdus sur la période.

L'emploi Sénonais continue de relever la tête

Le bassin sénonais gagne 360 postes en un an mais ne retrouve pas encore son niveau d'emplois d'avant la crise sanitaire : - 130 depuis le troisième trimestre 2019 (situation avant covid).

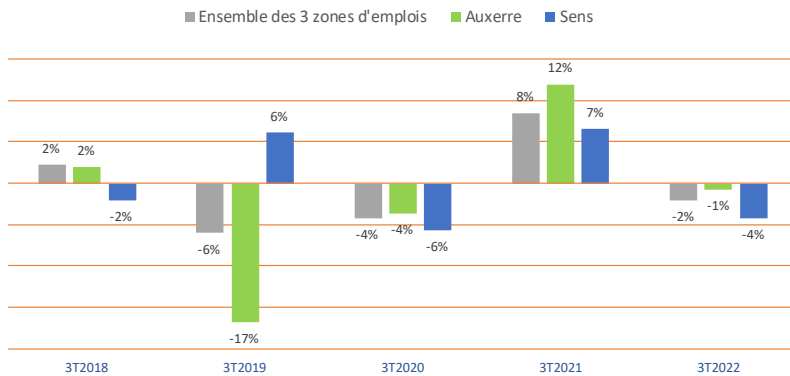
Les **services** hors intérim voient le nombre d'emplois augmenter sur un an (+ 90 postes), grâce notamment secteur du transport et entreposage (+ 60 postes) et à l'hébergement-restauration (+ 30 postes), mais depuis 2019 la baisse reste importante (- 380 postes), principalement due à l'action sociale et hébergements médico-social (- 270 postes) et aux activités immobilières (- 190 postes).

La **construction** se porte bien avec 90 emplois créés en un an et + 160 depuis l'avant covid. Ce constat s'explique principalement par le dynamisme observé dans les travaux de construction spécialisés : + 60 postes sur un an et + 210 postes depuis 2019.

L'industrie sénonaise va mieux (+ 80 postes sur un an) mais n'arrive pas à retrouver son niveau d'avant crise (- 150 postes). Depuis 2019 la fabrication de machines et équipements (- 370 postes) et la fabrication d'équipements électriques (- 110 postes) subissent le plus de pertes.

Le **commerce** va bien avec 110 emplois créés sur un an et 250 depuis la crise du covid. Le commerce de détail progresse de 40 postes sur un an, celui de gros de 40 postes, suivi du commerce de réparation automobile avec 20 postes créés.

Variation annuelle de l'emploi intérimaire par ZE



Source Intérim Dares

L'emploi repart dans l'intérim

Sur un an, l'intérim dans le département de l'Yonne est en baisse de 2 % alors qu'il progresse de 3 % au niveau régional.

Dans le département, le nombre d'emplois intérimaires n'a pas retrouvé son niveau d'avant crise sauf dans la zone d'emploi d'Auxerre (+ 90 intérimaires entre le deuxième trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2022).

	Effectifs intérimaires (en millier)		Variation annuelle			
	3T2022	3T2017 - 3T2018	3T2018 - 3T2019	3T2019 - 3T2020	3T2020 - 3T2021	3T2021 - 3T2022
Ensemble des 3 zones d'emplois	4,6	2%	-6%	-4%	8%	-2%
Auxerre	2,4	2%	-17%	-4%	12%	-1%
Avallon*	0,3	ns	ns	ns	ns	ns
Sens	2,0	-2%	6%	-6%	7%	-4%

Source Intérim Dares



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur www.urssaf.org dans la rubrique Observatoire économique. On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail open.urssaf.fr.

Note méthodologique :

Les employeurs du Régime général de Sécurité Sociale déclarent leurs cotisations sociales aux Urssaf à l'aide du Bordereau Récapitulatif des Cotisations (BRC) et de la déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. **Le champ de l'étude** porte sur l'ensemble des établissements du secteur privé (y compris l'éducation et la santé relevant du secteur concurrentiel, hors salariés de particuliers employeurs et agriculture).

Le BRC : Cette déclaration était mensuelle si l'effectif de l'entreprise était au moins égal à 10 salariés et en principe trimestrielle en deçà de ce seuil.

La **DSN** est mensuelle. Elle fournit chaque mois des données individuelles et les données agrégées du BRC, y compris les effectifs en fin de mois dont la déclaration n'est plus obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018. D'ici là, les effectifs déclarés utilisés dans la chaîne de production Acooss sont progressivement remplacés par des effectifs calculés à partir des données individuelles.

L'**effectif salarié**, hors intérimaires est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acooss.

L'**effectif des intérimaires**, fourni par la Dares dans le cadre de la coproduction des ETE, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activité. Cette donnée est présentée par zone d'emploi.

Les données **demandeurs d'emploi** concernent les inscrits en fin de mois à Pôle emploi. L'intérim est aussi un indicateur fin de mois.

Les données concernant le dernier trimestre sont provisoires. L'historique peut également faire l'objet de révisions mais de manière plus ponctuelle. Dans l'hôtellerie et la restauration, les congés d'été expliquent en grande partie la hausse de l'emploi constatée chaque année au 3^e trimestre.

Les indicateurs :

Les **effectifs salariés** sont mesurés en **valeurs brutes**. La variation annuelle fournit l'évolution de l'effectif salarié (en pourcentage) entre un trimestre et le même trimestre de l'année précédente. **Les évolutions sur la « période de crise sanitaire »** sont calculées entre le dernier trimestre connu est le même trimestre de l'année 2019 (trimestre non impacté par la crise sanitaire).

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi.



N° ISSN : 2110-5391

L'emploi dans l'Yonne n° 53

Publication de l'Urssaf Bourgogne, de la Maison de l'Emploi d'Auxerre et de la CCI de l'Yonne.

Directeur de la publication :

Lionel Matz, directeur de l'Urssaf Bourgogne.

Pour en savoir plus :

- **Jeanne-Clémence Andrey**
Urssaf Bourgogne
- jeanne-clemence.andrey@urssaf.fr

- **Olivier Hemard**
Maison de l'emploi d'Auxerre -
ohemard@mdeauxerrois.com

- **Maxime Buard**
CCI de l'Yonne - m.buard@yonne.cci.fr

Retrouvez Stat'Ur et l'emploi dans l'Yonne sur www.urssaf.org